

Avis de vacance interne + externe

Direction de l'Immobilier
Service maintenance des équipements sportifs
Agent(e) technique polyvalent(e) des installations sportives
spécialité « sécurité travaux »

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Délai de rigueur au plus tard le :
Mardi 16 avril 2019 inclus

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Elle est au cœur du développement de nombreux projets urbains.

Le service de maintenance des équipements sportifs valorise et entretient les espaces sportifs, assure le nettoyage quotidien des différentes infrastructures (gymnases, piscines, stades). Il assure la maintenance technique des sites, le suivi et la sécurité de l'ensemble du parc de matériel pédagogique et sportif. Il a en charge la préparation, la mise en œuvre et le gardiennage des rencontres sportives et des grandes manifestations.

Missions :

Sous la responsabilité d'un(e) encadrant(e) de proximité, l'agent(e) technique polyvalent des installations sportives réalise l'entretien, la maintenance des installations sportives. Il(elle) réalise les travaux de petite maintenance et réparation de premier niveau des équipements sportifs (bâti et espaces extérieurs). Il(elle) est également en charge des opérations correctives générées par les contrôles des équipements pédagogiques et sportifs.

Missions du poste :

Entretien des sols sportifs intérieurs.
Travaux de petite maintenance bâtiment et espaces extérieurs.
Sécurité des matériels et équipements pédagogiques.
Interventions à la piscine municipale : entretien, nettoyage et traitement des eaux.
Participation aux activités du service suivant nécessité.
Astreintes des installations sportives en week-end.

Activités :

Entretien des sols sportifs intérieurs (10%) :

Nettoyer des sols sportifs intérieurs selon les priorités et les protocoles.
Détecter les anomalies, les problèmes techniques, les faire remonter aux responsables.
Préparer, désinstaller des aires sportives.
Effectuer les nettoyages approfondis selon protocoles.

Travaux de petite maintenance bâtiment et espaces extérieurs (30%) :

Entretien des équipements liés au bâti (remplacement d'ampoules, petite plomberie,...).
Effectuer des travaux :
- de réparation de premier niveau (clôtures, serrurerie, pare ballon, réseau d'arrosage,...).
- d'adaptation selon les besoins (petite menuiserie, maçonnerie...).

Sécurité des matériels et et équipements pédagogiques (50%) :

Mise en œuvre des contrôles et de la maintenance de la sécurité des matériels et équipements pédagogique

Contrôler des matériels pédagogiques et sportifs selon procédures en vigueur.

Accompagner des prestataires intervenant sur les contrôles réglementaires du matériel et des équipements sportifs (Structure artificielle d'escalade, buts collectifs,...).

Suivre les contrôles périodiques sur le logiciel de gestion en lien avec le chef d'équipe.

Opérations correctives suite aux contrôles des matériels et équipements pédagogiques

Maintenir et réparer des matériels et équipements pédagogiques et sportifs.

Accompagner les prestataires pour les tests réglementaires sur les équipements et matériels.

Tenir des fiches de suivi des interventions.

Gérer des stocks et évaluer des besoins.

Nettoyage des plages et abords de la piscine municipale selon saison (5%) :

Nettoyer les abords et les plages.

Participation à la vie du service (5%) :

Entretien des sols sportifs extérieurs en fonction de la saisonnalité en cas de nécessité de renforcement des équipes Nord et Sud

Nettoyer, entretenir (arroser, aérer, fertiliser....) les terrains extérieurs (gazons naturels ou synthétiques) les abords des terrains, aires de jeux selon les techniques en vigueur.

Entretenir les matériels, engins, équipements utilisés.

Préparer, désinstaller des aires sportives, tracer des terrains.

Participation à l'activité générale du service

Contribuer à l'accueil des stagiaires.

Participer à des réunions.

Astreinte week-end « installations sportives »

Ajuster les utilisations en fonction des besoins, des circonstances.

Nettoyer systématiquement les vestiaires et sanitaires (4h).

Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter le cadre d'astreinte si nécessaire.

Faire le lien avec l'astreinte bâtiment au besoin.

Exploitation des abords de la voirie en viabilité hivernale en fonction des priorités

Entretien des eaux de la piscine

Renouveler l'eau, installer le robot pour nettoyer les bassins, procéder aux analyses des eaux selon les protocoles / Réalimenter les produits, remettre en route des pompes, les étalonner / Consigner les résultats d'analyse de l'eau sur le registre approprié.

Vérifier l'exécution des travaux effectués par les emplois d'été la semaine.

Consigner les éléments de liaison pour les autres agents.

Astreinte saisonnière de la piscine municipale

Nettoyage du bassin et traitement des eaux le dimanche matin.

Intervenir à la demande et prendre les mesures nécessaires en cas de défaut sur l'équipement.

Faire intervenir l'astreinte bâtiment ou le prestataire si nécessaires.

Consigner les éléments de liaison pour les autres agents.

Compétences :

Savoir faire :

Utiliser les techniques de bâtiment second œuvre prenant en compte les exigences d'éco-responsabilité, en fonction de sa ou ses spécialités : systèmes mécaniques d'un bâtiment ; techniques de maçonnerie et plâtrerie ; techniques de peinture ; techniques de menuiserie et de serrurerie ; techniques d'entretien du système électrique et réglementation électrique ; techniques d'entretien du système de plomberie ; techniques de soudure (métallerie).

Utiliser les techniques de base de jardinage.

Utiliser les techniques de relevés sommaires, lecture de plan et interprétation des représentations techniques.

Appliquer les procédures de nettoyage en vigueur.

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers .

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (dont gestes et postures, EPI...).

Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits.

Appliquer les procédures relatives à la réglementation des eaux de piscine.

Rendre compte d'activité sur les outils de suivi.
Utiliser une suite bureautique dans ses fonctionnalités de base.
Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement .

Connaissances :

Environnement territorial FPT cat C - Environnement territorial de la collectivité.
Clubs et réseaux sportifs locaux.
Sécurité ERP.
Procédures d'alertes et de secours.
Nature des sols sportifs : surfaces et revêtements .
Produits de traitement des eaux de piscine - Matériels spécifiques piscine.
Normes de tracés des règlements fédéraux.
Communication orale.

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Adaptabilité.
Esprit d'initiative.
Disponibilité.
Sens du travail en équipe.
Bon relationnel : échange / reconnaissance de la part des clubs.
Dynamisme.
Autonomie – prise d'initiative.

Conditions d'exercice :

Travail en hauteur possible.
Port d'EPI dont gants, chaussures, masques, casques, bouchons....
Port de vêtements haute visibilité.
Déplacements sur les sites.
Téléphone portable pour les week-end

Conditions d'accès :

Permis B, C, EC, E
Savoir nager.
Habitations : PCC1 requis.

Horaires de travail :

Du mardi au samedi
Mardi, jeudi, vendredi : 7h00/12h00 et 13h30/16h30
Mercredi : 7h00/12h00
Samedi : 6h00/12h00
Été : 6h00/13h00

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté :

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ mois)
- Mutuelle labellisée : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté :

- Prime de fin d'année : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service) : **lettre de motivation + CV obligatoire** ; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr).

Le Directeur Général des Services.